

Parry-Sound, ce qui fait, naturellement, que j'ai pris pour acquis que l'observation du ministre des Finances s'appliquait tout aussi bien à moi qu'à l'honorable député de Parry-Sound. L'inopportunité en ce moment d'une discussion de la réforme monétaire peut sans doute être soutenue, mais je ne doute aucunement de la nécessité éventuelle de modifier notre méthode actuelle de finances. Je n'avais aucunement songé à aborder la question à l'heure actuelle, mais vu que la question a été soulevée et devant la remarque du ministre des Finances j'estime qu'il m'incombe d'en parler un peu.

Les opinions que j'ai exprimées au cours des élections de 1935 cadraient sensiblement avec celles qu'ont exposées, l'autre soir, les honorables députés de Parry-Sound et de Vancouver-Burrard (M. McGeer). Je les ai exposées sur les tréteaux partout dans ma circonscription et j'ai eu l'appui de quelques-uns des membres les plus éminents du parti libéral tant de l'Ouest que de l'Est: ils ne se sont aucunement opposés à mes propos. Je les ai également exposées au parti libéral avant de recevoir la nomination. Or il existait quelque objection à ces opinions, il convenait de la faire connaître à ce moment et de ne pas m'accorder la nomination.

M. HOMUTH: Le premier ministre avait lui-même souscrit à ce programme, n'est-ce pas?

M. O'NEILL: Si les paroles du moment avaient un sens, il semble bien, comme l'a dit l'honorable député de Waterloo-Sud, que le premier ministre s'est engagé à utiliser le crédit de la nation pour satisfaire les besoins de sa population.

Plusieurs années durant, avant l'ouverture des hostilités, nos jeunes, des deux sexes, les hommes sur des wagons à marchandises, ont parcouru le pays en quête d'un emploi. Mais la guerre était à peine déclarée que nous avions de l'argent en abondance. Avons-nous aujourd'hui plus d'argent ou de crédit que nous en avions alors? Pas que je sache. Je ne vois pas non plus ce qui nous empêche de trouver des sommes de ce genre pour parer à toute crise qui se présente, que ce soit en temps de guerre ou en temps de paix. Que la cause en soit un tremblement de terre, une inondation, une dépression économique ou une guerre, cela n'est à mon avis, d'aucune importance. S'il faut de l'argent pour nourrir ou vêtir la population, il faudrait être en mesure de le trouver, et c'est possible, je crois. Mais on ne peut continuer indéfiniment notre mode de financement actuel.

Les orthodoxes soutiennent que prélever des fonds au moyen d'obligations portant intérêt est parfaitement juste et légal, mais que re-

courir à des obligations sans intérêt, est condamnable. Je ne vois pas l'importance de la distinction. La valeur de cet argument m'échappe complètement.

Je n'ai pas changé; mes idées sont les mêmes qu'en 1935. Je dirai même que chaque année m'apporte de nouvelles preuves du bien-fondé des théories que je professais alors. Je suis d'avis que notre ministre des Finances s'acquitte magnifiquement des opérations du financement national, et je n'ai pas pris la parole pour lui susciter des embarras. Loin de là. Il convient toutefois de relever certains points.

Tout comme l'honorable député de Cap-Breton-Sud (M. Gillis), je pense que nous ne devrions pas imposer des revenus aussi faibles que \$660 pour les célibataires et \$1,200 pour les gens mariés. En 1940, j'ai demandé que le minimum imposable soit de \$750 et \$1,500 dans le cas des célibataires et des gens mariés respectivement. Je suis encore du même avis. Il y a lieu de taxer la majorité, et je sais que la majorité des gens touchent de faibles salaires, mais en taxant les revenus très faibles on enlève des sommes requises pour les denrées essentielles à l'existence et la population s'étiole. Cela ne saurait faire le moindre doute. Quand, au début de la guerre, nous avons appelé les jeunes gens sous les drapeaux, l'examen médical a révélé qu'une grande proportion d'entre eux n'étaient pas aptes au service par suite d'une alimentation insuffisante ou d'une denture avariée. La seule raison du mauvais état de leurs dents, c'est qu'ils n'avaient pas d'argent pour consulter un dentiste. C'est ce qui existait alors et je crois qu'il faut en imputer la cause à une mauvaise alimentation. Et si on entreprend d'imposer le revenu des petits salariés, cet état de choses se perpétuera.

Je m'inquiète de ce qu'on n'ait rien fait pour accorder une indemnité aux vieillards pensionnés et à ces gens qui touchent un revenu fixe. Le coût de la vie a nettement augmenté. On y a pourvu dans le cas de certains salariés, mais non de tous et, comme l'a fait observer l'honorable député de Cap-Breton-Sud, certaines catégories de salariés ont obtenu l'indemnité de vie chère, mais le coût de la vie a augmenté de 15 points et, de la sorte, ces salariés se trouvent désavantagés, outre d'avoir à payer les nouveaux impôts. Il faudrait avoir des égards pour les gens qui touchent un revenu déterminé, tel qu'une pension de vieillesse ou une allocation familiale.

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre fait nécessairement partie du régime actuel de financement et je crois que cela est juste, en principe. Mais j'ai ici un numéro du *Merritt Herald*, un petit jour-